

Pyrénées: deux visions irréconciliables s'affrontent sur l'ours

De Emmy VARLEY (AFP) – Il y a 22 heures

ARBAS (Haute-Garonne) — Défense d'une économie de montagne contre protection du patrimoine naturel: la consultation qui s'achève sur un nouveau lâcher d'ours dans les Pyrénées révèle les visions irréconciliables des pro et des anti-ours et pourrait préfigurer un accès de fièvre rappelant ceux du passé.

Sollicités depuis le 27 décembre, les habitants de 930 communes du massif pyrénéen ont jusqu'à vendredi pour adresser leurs observations au préfet des Pyrénées-Atlantiques sur ce sujet toujours passionnel.

Le lâcher d'une ourse prévu au printemps dans le Béarn (Pyrénées-Atlantiques) vise à maintenir les effectifs des plantigrades à une vingtaine (mais sans les renforcer), à la suite de la mort de l'ourse Franska en 2007.

La préfecture a reçu pour l'instant un millier de lettres, indique le sous-préfet d'Oloron-Sainte-Marie Philippe Jamet. Celles-ci seront transmises à la ministre de l'Ecologie, à qui il appartiendra en dernier ressort de trancher, souligne-t-il.

Les défenseurs de l'ours jugent que le processus n'est pas susceptible de remettre en cause l'opération, "qui relève d'une obligation européenne de protéger les espèces menacées", sous peine de sanctions. "La France n'a pas d'autre choix que de sauver l'ours brun des Pyrénées", dit Alain Reynes, directeur de l'association Pays de l'ours-Adet à son siège d'Arbas, localité connue pour être favorable à l'animal.

Les anti-ours dénoncent, eux, une "pseudo-consultation" destinée à entériner une "décision déjà prise" mais entendent saisir l'occasion pour monter au créneau, explique Philippe Lacube, président de l'Addip, un regroupement d'associations et d'élus.

Il promet une mobilisation allant crescendo jusqu'au lâcher et au-delà, y compris des tentatives d'obstruction de l'opération, et ce qu'il appelle des "visites" de mairies dans les communes réputées pro-ours. Il invoque ouvertement le précédent de 2006, quand le lâcher successif de cinq ours slovènes avait mobilisé des milliers d'anti-ours et suscité des heurts. Les anti-ours avaient maculé la façade de la mairie d'Arbas de sang de brebis.

"On en fait un casus belli", assure Philippe Lacube. "A un an de l'élection présidentielle, je ne pense pas que l'Etat ait quoi que ce soit à gagner avec ce qui avait mis le feu aux Pyrénées en 2006", dit-il.

"On n'est pas Yellowstone", dit-il en faisant référence à l'immense parc naturel américain, "on veut des montagnes avec une vie, une économie".

Les anti-ours, qui dénoncent les attaques perpétrées contre les troupeaux et la sanctuarisation des Pyrénées, ont fait circuler une lettre type à l'intention des particuliers ainsi qu'un projet de délibération destiné aux collectivités locales pour dénoncer le lâcher. L'Addip dit avoir recueilli 3.000 lettres rien qu'en Ariège et compte en porter symboliquement les doubles au préfet vendredi.

De leur côté, les associations de défense de l'ours ont distribué un argumentaire en faveur de l'ours et invité leurs sympathisants à faire remarquer au préfet qu'un seul lâcher est insuffisant.

Alain Reynes cite une étude de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) selon laquelle il faudrait lâcher à terme 17 ours pour viabiliser la population. Au-delà du nombre, des problèmes de consanguinité se posent: Pyros, mâle dominant lâché en 1997, est le père de 17 des 24 oursons nés depuis, voire le grand-père de certains.

La "défense du patrimoine, qui ne s'arrête pas au patrimoine humain, bénéficie à l'intérêt général", commente Alain Reynes. Soulignant que des aides diverses aux éleveurs se sont développées en même temps que le programme ours, il estime que "taper sur l'ours" est aussi pour les anti une façon d'obtenir davantage de "moyens".

Copyright © 2011 AFP. Tous droits réservés. Plus »



Photo 1 sur 3



Une ourse de souche européenne dans le parc animalier des Angles, le 24 juin 2006



Carte

